

à l'intérieur de notre pays. Tout cela contribue à la prospérité du pays. Le deuxième paragraphe du discours du trône se rapporte à la malheureuse guerre du Sud-africain et à la part que les colonies de l'empire prennent à cette guerre pour aider la mère patrie. Mais le gouvernement du Canada a pris dès le début une attitude humiliante et regrettable sur cette question. Son attitude a manqué de spontanéité et d'enthousiasme. Il n'a voulu d'abord assumer aucune responsabilité. Il a même manifesté de l'indifférence et du mauvais vouloir. Il s'est même tenu, pendant quelque temps, en arrière, et n'a pas bien saisi la situation. Bref, sa conduite a fait un fâcheux contraste avec celle des différentes colonies de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, qui ont de suite et spontanément offert leur quote-part de troupes. Elles n'ont aucunement hésité, ni attendu que l'opinion publique les fit agir. Supposé que le Canada soit menacé d'une invasion par une autre puissance, à qui s'adresserait-il pour obtenir de l'aide et de la protection contre l'envahisseur? Qu'est-ce que pourraient faire dans une circonstance de cette nature nos gouvernants actuels, après s'être montrés si peu empressés à aider la mère patrie? Qu'est-ce que pourraient faire, ou dire, dans une circonstance de cette nature, des hommes comme le ministre des Travaux publics et le député du comté de Labelle, ainsi que d'autres qui pensent comme eux? Ils seraient tout simplement réduits à l'impuissance. Ils ne feraient rien, si ce n'est qu'ils seraient peut-être les premiers à se lamenter et à implorer la protection britannique. Dans un cas de cette nature, la Grande-Bretagne serait notre seule protectrice, et, cependant, que voyons-nous maintenant? Nous voyons les soldats et les vaisseaux de guerre de la mère patrie stationner à l'est et à l'ouest du Canada et prêts à nous protéger et à nous assister à ses propres frais. En présence de cette situation certains membres du gouvernement ont, cependant, hésité à offrir à la mère patrie de l'aide jusqu'à ce qu'ils se soient vus forcés de le faire par l'opinion publique.

L'honorable M. SCOTT (secrétaire d'Etat): Non.

L'honorable M. MACDONALD: Il est évident que, si le premier ministre et le ministre des Travaux publics eussent été laissés libres, pas un seul soldat canadien n'eût été

envoyé dans l'Afrique-sud. C'est seulement la voix loyale et patriotique de la grande majorité de notre peuple qui a contraint le gouvernement d'agir. Le premier ministre, dans le discours qu'il a prononcé, il y a une couple de jours, a admis qu'il n'a pris aucune initiative jusqu'à ce que l'opinion publique se fut prononcée fortement en faveur d'une intervention. Mais avant de prendre cette initiative, dans des entrevues qu'il a eues avec quelques-uns, et des discours qu'il a prononcés, il a donné pour raison de son inaction l'inconstitutionnalité d'envoyer nos troupes combattre en dehors du Canada sans obtenir préalablement la sanction du parlement. Si cette raison était bonne alors, elle doit l'être encore, parce que l'opinion publique, quelque patriotique et loyale qu'elle puisse être, ne rend pas inconstitutionnels des actes constitutionnels. Par conséquent, la Chambre peut voir de suite la faiblesse des raisons données par le premier ministre pour expliquer pourquoi son gouvernement n'a pas agi plus promptement. Ces réserves faites sur le peu d'empressement qu'a mis le gouvernement canadien à envoyer des troupes dans l'Afrique méridionale, j'éprouve un grand plaisir à reconnaître l'excellente manière dont le ministre de la Milice et son département, aussitôt qu'ils en ont eu l'autorisation, ont fait les enrôlements requis et la mobilisation; ont équipé et transporté dans le Sud-africain nos contingents de soldats. Je suis sûr que chacun de nous espère que l'empire triomphera sur ses ennemis; que cette guerre Sud-africaine sera bientôt terminée; que, les républiques du Transvaal et de l'Orange cesseront avant longtemps, et entièrement d'exister comme républiques libres et indépendantes, et que le drapeau britannique flottera bientôt triomphalement depuis Khartoum jusqu'à Cape-Town. Tout le Canada admire avec orgueil la noble générosité de lord Strathcona qui a organisé à ses frais un contingent de soldats canadiens pour la guerre du Sud-africain. Cette munificence vraiment extraordinaire mérite d'être proclamée bien haut depuis Cape-Town jusqu'à l'île Vancouver. Bien que cette assemblée du Sénat ne soit pas une réunion de convives, je crois que la Chambre devrait s'ajourner pendant cinq minutes pour témoigner notre respect à lord Strathcona et pour lui souhaiter une longue vie de bonheur et de prospérité avec trois bons